



Extrait du Procès-verbal

du Conseil Général du 5 décembre 2022

Président du Conseil : M. Daniel Schwab

Municipalité en place : M. Blaise Chapuis, syndic ; Mme Valérie Borgognon, vice-syndique, M. Yan Jeanneret, M. Renaud Vuarras, municipaux. Mme Magali Henry, excusée.

- 1.- Appel
Sur 26 membres inscrits, 21 sont présents, 4 sont excusés et 1 absent.
- 2.- Approbation de l'ordre du jour
L'ordre du jour accepté à l'unanimité
- 3.- Acceptation du procès-verbal du 20 juin 2022
Le procès-verbal du 20 juin 2022, reçu par les membres du Conseil, est accepté à l'unanimité.
- 4.- Assermentation des nouveaux membres - démissions
Il n'y a pas d'assermentation. M. le Président fait part de la démission de M. Pierre Chanez.
- 5.- Communications du Président du Conseil
M. le Président propose une minute de silence en mémoire de M. François Grin.
- 6.- Préavis n°11/2022 - Demande d'approbation du budget de l'entente intercommunale pour la STEP 2023
Le préavis est accepté à l'unanimité.
- 7.- Préavis n°12/2022 - Demande d'approbation du budget communal 2023
Le préavis est accepté à l'unanimité.
- 8.- Commission de martelage
M. le Président remercie la commission pour son rapport très complet.
- 9.- Communication de la Municipalité
La Municipalité soumettra un préavis sur la possibilité de rejoindre la déchetterie intercommunale (STRID). Une commission ad hoc est nommée.
- 10.- Interventions individuelles et divers
La date du prochain Conseil général est fixée au 19 juin 2023.

Le Président clôt la séance à 21h30

Le Président

Daniel Schwab



La secrétaire

Béatrice Piguet-Jaquier